



A la carte, la Haute Autorité de Santé propose : 1 arbre décisionnel, 2 guides, des fiches spécifiques à 17 pathologies chroniques, dont le diabète de type 1 et de type 2. Elle clôt ce panel avec une fiche de synthèse « Prescription d'activité physique adaptée (APA) ».

[A nous de bouger !](#)

[View PDF](#)